

La [REGION ALSACE](http://www.region.alsace) / T : 03.88.15.68.67 vient de signer une convention avec l'APEC, Pôle Emploi et l'agence Alsace Innovation. Cette convention va mettre en place un dispositif de mise en relations des cadres expérimentés au chômage avec des entreprises innovantes possédant des besoins dans la direction. Ce dispositif prévoit notamment le financement de stage de formation sur mesure. [www.region.alsace](http://www.region.alsace)